

DEL-2022-84

Nombre de membres en exercice

95

Présents et représentés

90

**Délibération** 

Date d'affichage

21 JUIN 2022

Déposée en Préfecture le

21 JUIN 2022

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND ANNECY

## SEANCE du 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux Le douze du mois de mai à dix-huit heures

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le six mai deux mille vingt-deux, s'est réuni salle Cap Périaz à Annecy (Seynod) en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

#### Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Jacques ARCHINARD, Gilles ARDIN, François ASTORG, Isabelle BASTID, Michel BEAL, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Patrick BOSSON, Bilel BOUCHETIBAT, Stéphane BOUCLIER, Corinne BOULAND, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Vanessa BRUNO, Pierre BRUYERE, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Christel CASSET, Lola CECCHINEL, Odile CERIATI-MAURIS, Martine COUTAZ, Roland DAVIET, Noëlle DELORME, Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Samuel DIXNEUF, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Elisabeth EMONET, Fabien GERY, Jean-François GIMBERT, Anthony GRANGER, Fabienne GREBERT, Aurélie GUEDRON, Ségolène GUICHARD, Charlotte JULIEN, Frédérique KHAMMAR, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, Elisabeth LASSALLE, François LAVIGNE-DELVILLE, Christiane LAYDEVANT, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Bruno LYONNAZ, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Pierre-Louis MASSEIN, Antoine de MENTHON, Catherine MERCIER-GUYON, Patricia MERMOZ, Thomas MESZAROS, Philippe MORIN, Magali MUGNIER, Alexandre MULATIER-GACHET, Laure ODORICO, Xavier OSTERNAUD, Gérard PASTOR, Raymond PELLICIER, Marie-Luce PERDRIX, Tony PESSEY, Christian PETIT, Monique PIMONOW, Christophe PONCET, Agnès PRIEUR-DREVON, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Bénédicte SERRATE, Guillaume TATU, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIANT

## Avaient donné procuration

Olivier BARRY à Patrick LECONTE, Alexandra BEAUJARD à Pierre-Louis MASSEIN, Marie BERTRAND à Lola CECCHINEL, Nicole BLOC à Elisabeth LASSALLE, Henri CHAUMONTET à Isabelle BASTID, Sandrine DALL'AGLIO à Christian BOVIER, Isabelle DIJEAU à Christiane LAYDEVANT, Gilles FRANÇOIS à Samuel DIXNEUF, Pierre GEAY à Christian PETIT, Benjamin MARIAS à Etienne ANDRÉYS, Aurélien MODURIER à Xavier OSTERNAUD, Michel MUGNIER-POLLET à Jean-Pascal ALBRAN, Eric PEUGNIEZ à Bénédicte SERRATE, Jean-Luc RIGAUT à Tony PESSEY, Nora SEGAUD-LABIDI à Guillaume TATU

#### Etaient excusé(e)s

Frédérique BANGUÉ, David DUBOSSON, Chantale FARMER, Philippe MONMONT, Yannis SAUTY

Charlotte JULIEN est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

## **OBJET**

# **COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU BUDGET PRINCIPAL**

Denis DUPERTHUY, rapporteur

Pour le vote de cette question, la Présidence est assurée par Ségolène GUICHARD, 1ère Vice-Présidente.

Les comptes administratifs 2021 sont caractérisés globalement par :

- un maintien des recettes fiscales et tarifaires ;
- un taux moyen de 80 % de consommation des crédits de fonctionnement ;
- un taux moyen de 68 % de consommation des crédits d'investissement.

			CA 2021	CA 2020
FONCTIONNEMENT				
<u>DEPENSES</u>	Chap 011	Charges à caractère général	8,566,493.43	3,652,021.95
	Chap 012	Charges de personnel	33,081,149.87	31,668,756.40
	Chap 014	Atténuations de produits	84,511,236.87	84,058,771.58
	Chap 042	Opérations d'ordre	8,422,694.73	7,131,216.39
	Chap 65	Autres charges de gestion courante	19,387,198.18	17,775,127.05
	Chap 66	Charges financières	1,987,105.61	2,577,207.89
	Chap 67	Charges exceptionnelles	3,427,123.29	7,902,888.99
	Chap 68	Dotations aux provisions	175,465.00	573,465.00
			159,558,466.98 €	155,339,455.25 €
RECETTES	Chap 002	Résultat de l'exercice précédent	6,492,248.26	11,463,718.65
	Chap 013	Atténuations de charges	161,870.32	148,403.26
	Chap 042	Opérations d'ordre	187,364.42	506,829.24
	Chap 70	Produits des services	29,898,331.75	24,791,052.34
	Chap 73	Impôts et taxes	94,876,710.10	97,579,373.51
	Chap 74	Dotations et participations	38,786,479.69	36,283,380.91
	Chap 75	Autres produits de gestion courante	3,301,905.80	3,016,597.83
	Chap 76	Produits financiers	805,973.78	1,072,455.56
	Chap 77	Produits exceptionnels	2,549,953.20	2,629,542.32
			177,060,837.32 €	177,491,353.62 €
DISPONIBLE DE FONCTIONNEMENT			17,502,370.34 €	22,151,898.37 €

INVESTISSEMENT	••			
DEPENSES	Chap 001	Résultat de l'exercice précédent	18,764,519.42	12,853,487.50
	Chap 040	Opérations d'ordre	187,364.42	506,829.24
	Chap 041	Opérations patrimoniales	20,206,183.00	473,053.15
	Chap 16	Emprunts et dettes assimilées	10,369,130.39	21,968,421.29
	Chap 27	Autres immobilisations financières	478,386.65	1,037,528.00
	Chap 0020	Réfection viaduc avenue du Rhône AP	27,514.56	78,146.16
	Chap 014	P.A.E. Altaïs	340,227.69	478,232.22
	Chap 031	Signalisation AP	74,877.78	78,469.11
	Chap 046	Z.A.C. de la Bouvarde	404,444.54	75,164.56
	Chap 053	Foncier Voie Urbaine AP	387,517.65	2,295,138.46

1	Chap 055	Ehpad Annecy les Parouses	4,740.00	0.00
	Chap 058	Acquisitions foncières AP	0.00	272,572.01
	Chap 098	RD 1508 Gillon - Chaumontet AP	28,843.96	525,000.00
	Chap 116	Gros entretien Les Pervenches	0.00	749.19
	Chap 119	R.D. 14 déviation de Poisy AP	1,120,251.10	1,751,867.77
	Chap 120	R.D. 1201 déviation de Pringy AP	236,054.85	5,274,478.71
	Chap 13	Subventions d'investissement	0.00	130,898.83
	Chap 133	Projets ferroviaires AP	1,044,697.60	284,000.10
	Chap 167	Contournement AP	2,918,404.80	1,400,356.90
	Chap 169	Halle sportive du Bray AP	1,077,481.70	6,149,627.76
	Chap 195	Rénovation Villa Romaine AP	838,623.74	654,814.61
	Chap 198	Politique cyclable AP	2,127,670.35	2,147,004.58
	Chap 20	Immobilisations incorporelles	623,699.51	690,391.09
	Chap 203	Matériel éclairage public	192,436.54	259,280.59
	Chap 204	Subventions d'équipement versées	2,969,858.60	4,551,155.70
	Chap 206	Mat. informatiques & logiciels	684,887.43	540,173.28
	Chap 21	Immobilisations corporelles	1,944,456.80	545,804.93
	Chap 210	Subventions logements sociaux AP	1,076,733.00	2,438,956.00
	Chap 211	Aire accueil Gillon	9,840.26	0.00
	Chap 215	Grands Passages	0.00	13,510.84
	Chap 220	Extension ESAAA AP	25,944.00	5,126.40
	Chap 222	Elaboration P.D.U.	29,738.40	46,241.57
	Chap 223	Travaux la Cour AP	24,576.60	39,925.88
	Chap 23	Immobilisations en cours	1,282,946.75	137,068.07
	Chap 235	Travaux photovoltaïques	13,549.00	113,814.27
	Chap 240	RD 1201 RD 16 Crêt d'eau Prés Bouveau	0.00	44,344.15
	Chap 242	Mobil home	0.00	151,117.38
	Chap 244	Divers travaux sur terrains familiaux	191,519.80	215,461.43
	Chap 249	Papeteries Image Factory	0.00	1,843,271.56
	Chap 254	Réseau incendie	249,927.97	194,779.88
	Chap 255	Fonds Air Bois - AP	645,540.05	326,681.37
	Chap 256	Parking covoiturage A41 Annecy Nord	0.00	6,976.86
	Chap 26	Participations et créances rattachées/participations	107,000.00	0.00
	Chap 263	Fonds air entreprises	29,283.22	15,198.00
	Chap 266	PIG 2 AP	143,526.00	12,126.00
	Chap 267	Aménagements du siège	5,052.00	37,559.28
	Chap 268	Aménagements et rénovation du 6 bis	632,148.22	85,766.00
	Chap 270	Plan de mobilité Grand Annecy	42,826.97	59,601.01
	Chap 274	Transformation Logements EHPAD	1,890.00	0.00
	Chap 275	Aménagement centre de formation	26,724.00	0.00
	Chap 280	Travaux divers	12,806.40	0.00
	Chap 284	Optimisation des systèmes de chauffage AP	28,590.24	0.00
	Chap 4581	Opérations sous mandat	1,676.19	13,534.82
			71,634,112.15 €	70,823,706.51 €
RECETTES	Chap 040	Opérations d'ordre	8,422,694.73	7,131,216.39
	chap 040	Opérations d'ordre  Opérations patrimoniales	20,206,183.00	473,053.15
	Chap 10	Dotations, fonds divers et réserves	16,758,731.26	19,218,930.58
	Chap 13	Subventions d'investissement	159,319.71	757,998.60
	chap 16	Emprunts et dettes assimilées	7,762,411.00	21,399,538.04
1			. ,. 52,	,000,000.04

	chap 116	Subv Les Pervenches	362,641.18	0.00
	Chap 169	Subv Halle sportive du Bray	1,289,848.89	0.00
	Chap 23	Immobilisations en cours	0.00	13,008.73
	Chap 249	Subv Papeterires Image Factory	620,000.30	0.00
	Chap 255	Fonds Air Bois - AP	102,000.00	202,625.95
	Chap 204	Subventions d'équipement versées	7,520.09	0.00
	Chap 27	Autres immobilisations financières	2,651,628.24	2,862,815.65
			58,342,978.40 €	52,059,187.09 €
DEOLU TAT				
RESULTAT D'INVESTISSEMENT			-13,291,133.75 €	-18,764,519.42 <b>€</b>
	Restes encaisser	à	5,050,000.00	9,767,863.00
	Restes payer	à	7,808,938.79	6,662,993.69
BESOIN D'INVESTISSEMENT			-16,050,072.54	-15,659,650.11
SOLDE NET			1,452,297.80 €	6,492,248.26 €

Pour ce qui concerne les dépenses, après une année de stabilisation du périmètre en 2018, puis une année 2019 marquée par l'intégration du SIPAS et de l'EPI2A, enfin l'année 2020 qui a été principalement impactée par la crise sanitaire, l'année 2021 est caractérisée par une amélioration des taux de réalisation des dépenses de fonctionnement. Le suivi trimestriel mis en place a également permis d'améliorer ces taux.

Pour la fiscalité et conformément au pacte de confiance adopté par le Conseil communautaire le 18 mai 2017, les recettes fiscales n'ont pas connu de hausse de taux. Mais elles ont encore été impactées par la crise sanitaire.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

# <u>Dépenses</u>:

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 151.135.772 €, soit un taux de réalisation par rapport aux crédits votés de 96,01 % (2020 : 88,30 %).

Les charges à caractère général (8.566.493 € - chapitre 011) présentent un taux de réalisation de 84,24 % (2020:44,82 %).

En 2020, ces dépenses avaient été impactées par les mois de confinement pendant lesquels l'activité avait été ralentie avec un effet sur l'entretien / la réparation / la maintenance des bâtiments, les voiries et matériels, les frais d'études et recherches, les honoraires, les frais de publication, les frais d'affranchissement...

Les frais de personnel (chapitre 012) s'élèvent à 33.081.149 € pour l'année 2021, ce qui représente un taux de réalisation de 90,92 % par rapport aux crédits votés (2020 : 93,39 %).

Les créations de postes se sont échelonnées tout au long du second semestre, le budget initial n'ayant de ce fait pas été consommé entièrement. Les indemnités de fin de contrat ont été inférieures aux prévisions et le versement de la prime cyberattaque a été décalé sur 2022.

Concernant le CIAS, les difficultés de recrutement sont particulièrement importantes dans les métiers d'infirmiers, d'aides-soignants, d'aides à domicile. Par ailleurs, il y a eu une hausse des départs dans ce secteur très impacté par la crise sanitaire.

Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) s'élèvent à 19.387.198 €, soit un taux de réalisation de 96,09 % (2020 : 94,17 %), et englobent principalement :

- la contribution au SDIS pour 6.591.115 € (2020 : 6.591.115 €);
- les participations au SILA pour 982.008 € (2020 : 982.996 €) ;
- la subvention versée à l'ESAAA pour 1.500.000 € (2020 : 1.440.000 €) ;
- la subvention au CIAS pour 4.268.295 € (2020 : 4.212.343 €) ;
- la subvention à l'Office de Tourisme pour 1.836.000 € (2020 : 1.836.000 €).

Les reversements de recettes (chapitre 014) d'un montant de 84.511.236 € sont conformes aux décisions de la CLECT et regroupent notamment :

- l'attribution de compensation pour 82.449.000 €;
- le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales pour 1.646.039 € (2020 : 1.592.172 €).

Les charges financières (chapitre 66) s'élèvent à 1.987.105 € (2020 : 2.577.207 €).

➤ Les charges exceptionnelles (chapitre 67) comptabilisent les subventions d'équilibre aux budgets annexes pour un montant total de 3.427.123 € (2020 : 7.902.888 € correspondant à 2 exercices : 2019 et 2020).

Les dotations et provisions semi-budgétaires (chapitre 68) comprennent, pour 2021, une provision pour risque de titres impayés dans divers secteurs pour 175.465 €.

Les opérations d'ordre (chapitre 042) couvrent notamment la dotation aux amortissements des immobilisations.

**Recettes**: 101,19 % (2020: 100,88 %).

1) Divers

Produits des services (70848): 103,92 % (2020: 90,19 %).

2) La fiscalité (chapitre 73)

> TFB:

Taux: 1,69 %.

CA 2021 : 5.067.083 € pour 300.169.225 € de bases nettes (CA 2020 : 5.142.019 € pour 304.728.929 € de bases).

Le plan de relance de l'économie instauré par la loi de finances 2021 réduit de moitié les impôts fonciers (CFE + TFB) des établissements industriels. Une compensation est versée par l'État (voir page 6).

Ainsi, le Grand Annecy a perdu près de 12 M€ de bases imposables à la TFB en 2021 à ce titre.

Après retraitement, les bases nettes ont augmenté de 2,44% de 2020 à 2021 (2,56% de 2019 à 2020 ; 3,37% de 2018 à 2019) avec un taux de croissance annuel moyen de 2,66% de 2017 à 2021 (évolution nominale).

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-200066793-20220512-8906B-DE-1-1 en date du 21/06/22 ; REFERENCE ACTE : DEL-2022-84

Evolution physique des locaux révisés 0,20 % (2019 à 2020 : 0,50 % - 2018 à 2019 : 1,85 %).

Evolution physique des locaux non révisés 1,99 % (2019 à 2020 : 2,27 % - 2018 à 2019 : 2.07 %).

#### > TFNB:

Taux: 6,40 %.

CA 2021 : 112.078 € pour 1.738.634 € de bases (CA 2020 : 105.765 € pour 1.683.242 € de bases).

Les bases TFNB ont augmenté de 3,29 % entre 2020 et 2021 (4,68 % entre 2019 et 2020 - 4,85 % entre 2018 et 2019).

Le taux de croissance annuel moyen sur la période 2017/2021 est de 2,32 %.

### > TAFNB:

CA 2021 : 183.040 € (CA 2020 : 169.926 €).

Les bases TAFNB ont augmenté de 7,72 % (13,43 % de 2019 à 2020 - 12,88 % de 2018 à 2019).

Le taux de croissance annuel moyen sur la période 2017/2021 est de 4,48 %.

#### ➤ TH:

La taxe d'habitation sur les résidences principales a été supprimée par la loi de finances 2020 et compensée par une fraction de TVA (26.413.227 € encaissés en 2021).

CA 2021 : 2.824.317 € pour 36.812.514 € de bases résiduelles (résidences secondaires + biens divers passibles de TH).

## > CFE:

CA 2021 : 20.777.719 € pour 86.604.614 € de bases.

Le produit de CFE a diminué de 11,40 % entre 2020 et 2021 du fait de l'exonération de 50 % des impôts fonciers des établissements industriels (plan de relance).

A noter que l'exonération de CFE accordée en 2020 dans le cadre du plan tourisme a été supportée pour moitié sur l'exercice 2021 du Grand Annecy (article 7391178 pour 439.316 €).

#### > CVAE:

CA 2021 : 20.363.865 € (CA 2020 : 21.473.750 €).

Le produit de CVAE, calculé sur la valeur ajoutée 2020, a diminué de - 5,45 % (2,84 % entre 2019 et 2020 - 14 % entre 2018 et 2019). Pour rappel, le PIB national a baissé de 8 % en 2020.

# > TASCOM:

CA 2021 : 3.401.163 € (CA 2020 : 3.644.250 €).

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-200066793-20220512-8906B-DE-1-1 en date du 21/06/22 ; REFERENCE ACTE : DEL-2022-84

Le montant de la TASCOM 2021 par rapport à la TASCOM 2020 est en diminution de 7,14 %, essentiellement suite à la crise sanitaire (baisse de chiffre d'affaires, fermeture de magasins).

#### > IFER:

CA 2021 : 1.073.476 € (CA 2020 : 1.043.868 €).

Le produit des IFER a augmenté de 2,83 % de 2020 à 2021.

> DCRTP : le montant est figé.

CA 2021 : 5.937.183 € (CA 2020 : 5.937.183 €).

> Allocations compensatrices : (Chapitre 74).

♦ Compensation CET :

CA 2021 : 4.352.152 € (CA 2020 : 674.884 €).

Suite à la mise en place du plan de relance de l'économie en 2021, la moitié des bases de CFE des établissements industriels est exonérée et compensée par l'Etat. D'où l'augmentation de la compensation CET entre 2020 et 2021.

♦ Compensation TF :

CA 2021 : 193.974 € (CA 2020 : 6.227 €).

La compensation TF a augmenté entre 2020 et 2021 du fait de la réduction de moitié des bases de TF des établissements industriels avec le plan de relance de l'économie dès 2021.

### > DGF:

Dotation d'intercommunalité.

CA 2021: 1.446.133 € (CA 2020: 1.299.172 €).

Avec la refonte de la DI en 2019, le Grand Annecy est pris en charge dans le système de plafonnement national, la DI qu'il devrait toucher aurait dû se situer autour de 1,8 M€ mais comme la DI ne peut pas augmenter de plus de 10 % d'une année sur l'autre, son montant est limité à 110 % de l'année précédente.

♦ Dotation de compensation des groupements de communes (variable d'ajustement nationale).

CA 2021 : 23.441.767 € (CA 2020 : 23.912.714 €).

La dotation de compensation a diminué de 1,96 % (1,83 % de 2019 à 2020 - 2.30 % de 2018 à 2019).

> FNGIR : Son montant est plafonné.

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-200066793-20220512-8906B-DE-1-1 en date du 21/06/22 ; REFERENCE ACTE : DEL-2022-84

CA 2021 : 11.036.321 €.

> FPIC:

CA 2021 : 1.597.396 €.

Le FPIC a augmenté de 0.33 % entre 2020 et 2021.

## > Fonds Genevois:

CA 2021, : 2.508.606 € (CA 2020 : 2.515.132 €).

En 2021 diminution de 82 frontaliers par rapport à 2020.

Le mode de calcul du fonds genevois tient compte non seulement de la variation du nombre de frontaliers mais également de l'application d'un taux de change favorable.

A noter : évolution du fonds genevois de 19 % par an de 2016 à 2020.

Evolution du nombre de frontaliers de 2 % par an de 2016 à 2020.

### SECTION D'INVESTISSEMENT

**Dépenses**: 58 % (2020 : 59 %).

- Halle sportive du Bray: 1.077.481 €

Contournement : 2.918.404 €Politique cyclable : 2.127.670 €

Voiries: 1.800.179 €
EHPAD: 869.829 €
Ferroviaire: 1.044.697 €

- Equipements informatiques, travaux, équipements divers : 1.334.893 €

- Logements sociaux : 1.076.733 €

Fonds air bois : 645.540 €Réseau incendie : 249.927 €

Les autres dépenses d'investissement comprennent essentiellement :

le remboursement de la dette pour 10.369.130 € dont 1.931.744 € pour les EHPAD (2020 : 11.889.922 € dont 1.901.677 € pour les EHPAD - 2019 : 11.426.409 € dont 1.809.905 € pour les EHPAD).

#### Recettes:

Les dépenses d'investissement sont financées par 58.342.978 € (2020 : 52.059.187 €) de recettes dont :

- Recettes propres :
- 2.280.009 € de subventions diverses
- 1.099.081 de FCTVA
- 102.000 € de subventions pour le Fonds Air Bois

## > Emprunts et recettes assimilées : 7.762.411 €.

Deux emprunts ont été contractés en 2021 pour financer les investissements du budget principal pour un montant total de 6.500.000 € dont 1.500.000 € affectés aux EHPAD.

Plusieurs baux à constructions ont été encaissés pour 1.075.356 €.

#### > Ecritures d'ordre :

- 8.422.694 € qui comprennent principalement les amortissements des immobilisations (2020 : 7.131.216 €);

### Autofinancement :

Le besoin de financement de la section d'investissement de  $16.050.072 \in (2020 : 15.659.650 \in -2019 : 12.936.267 \in)$  sera financé par l'excédent de la section de fonctionnement de  $17.502.370 \in (2020 : 22.151.898 \in -2019 : 26.964.981 \in)$ .

Le solde net restant après financement des investissements et des restes à réaliser, soit 1.452.297 € (2020 : 6.492.248 € - 2019 : 11.434.509 €) sera affecté en section de fonctionnement du budget supplémentaire 2022.

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE:

d'approuver ce compte administratif 2021 du budget principal.

# LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR: 89

NON-VOTANT(S): 1 (Frédérique LARDET)

AINSI DELIBERE ont signé au registre la Présidente et les membres présents à la séance,

Pour extrait conforme Pour le Président et par délégation, Le Directeur général adjoint,

Jean-Christophe BORTOLATO.